

SESSION 2009

Code 09200 B

Certificat d'Aptitude Professionnelle

MAÇON

EPREUVE EP. 1

Analyse d'une situation professionnelle

Durée : 3 h 00 – Coefficient : 4

DOSSIER TECHNIQUE

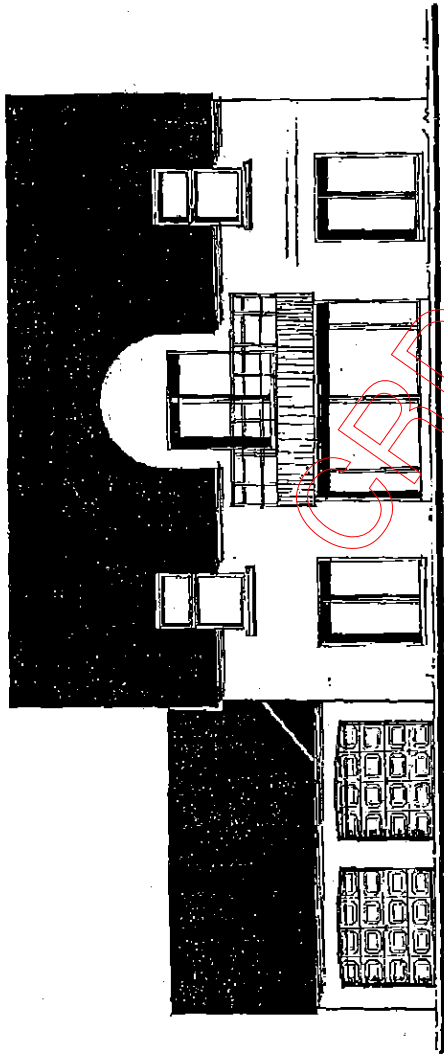
Le dossier de cette épreuve est composé :

- Du dossier technique : DT 1 / 8 à DT 8 / 8
- Du dossier réponse : DR 1 / 8 à DR 8 / 8

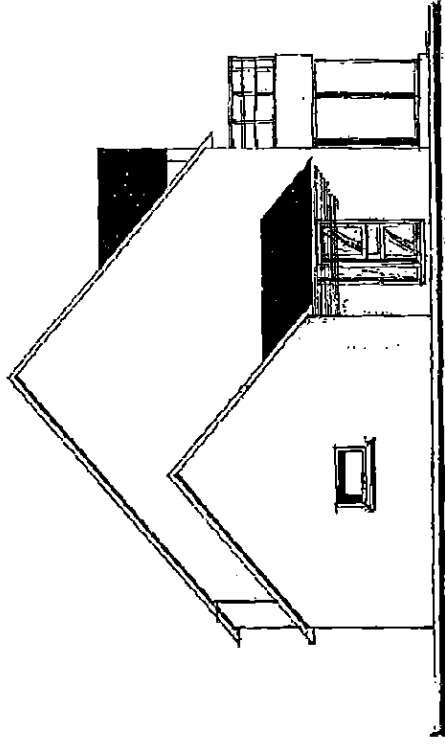
FOLIOS	DOCUMENTS TECHNIQUES
DT 1 / 8	Page de garde
DT 2 / 8	Description de l'ouvrage, Plan de Situation et Plan de Masse
DT 3 / 8	Façades
DT 4 / 8	Vue en plan du Rdc
DT 5 / 8	Vue en plan de l'Étage
DT 6 / 8	Coupes
DT 7 / 8	Documents techniques
DT 8 / 8	Fiches techniques

C.A.P. de MACON	Session 2009	DOSSIER TECHNIQUE
Epreuve : EP 1	Coeff. : 4	Durée : 3 H DT 1 / 8
Analyse d'une situation professionnelle		

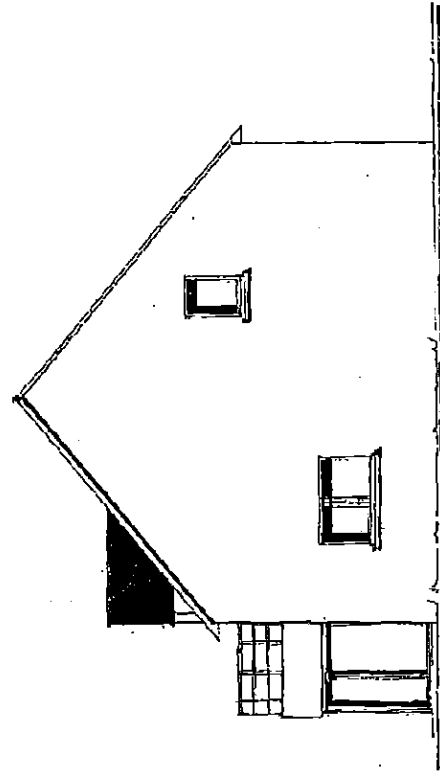
PLAN DES FAÇADES



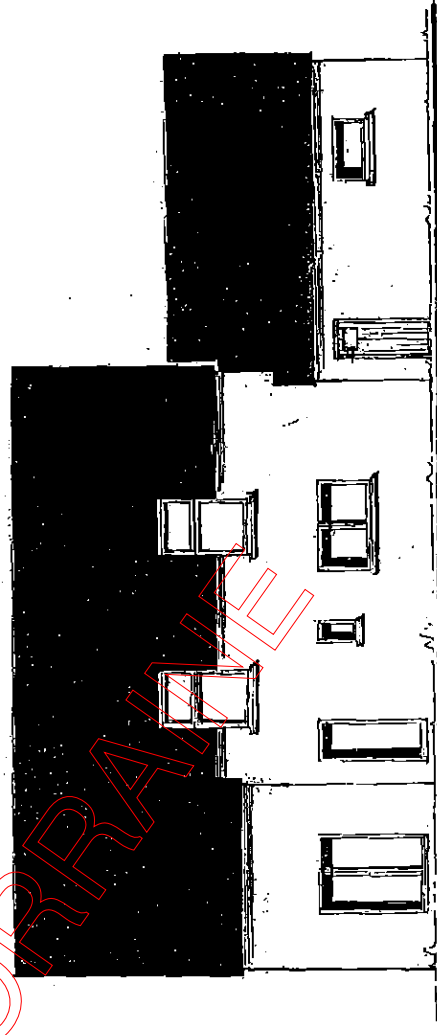
Façade principale



Pignon gauche



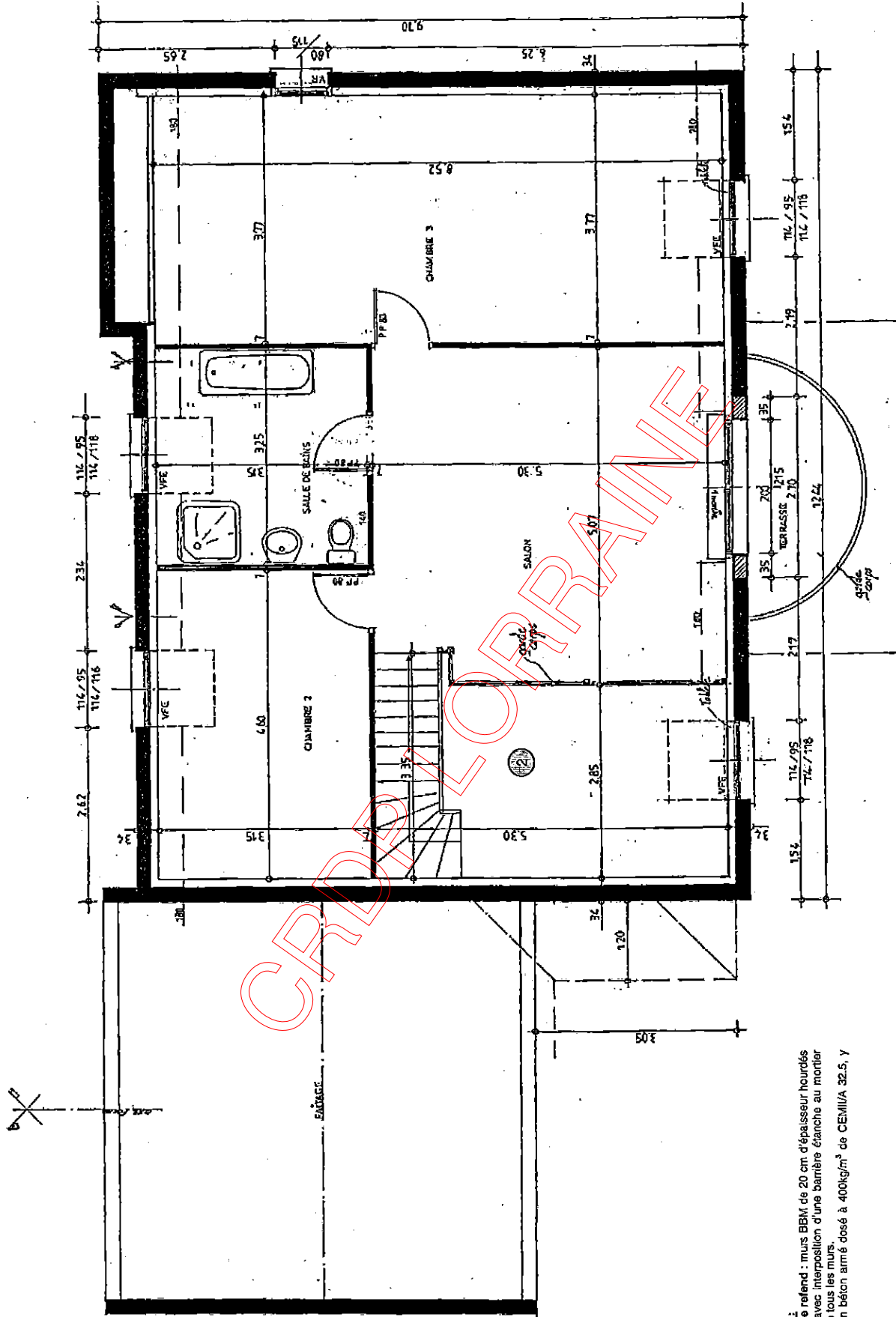
Pignon droit



Façade arrière

C.A.P. de MACON	Session 2009
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code 09200 B
	DT 3 / 8

VUE EN PLAN DE L'ÉTAGE



Structures verticales :
 Murs de façades et de refend : murs BBM de 20 cm d'épaisseur hourdés au mortier de ciment avec interposition d'une barrière étanche au monter hydrologique à la base de tous les murs.
 Chaînage vertical : en béton armé dosé à 400kg/m³ de CEMII/A 32.5, y compris armature.

Echelle non contractuelle

C.A.P. de MACON

EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle

Session 2009

Code 09200 B DT 5 / 8

La gestion des déchets

LES TRAVAUX SONT À RÉVISER CONCERNÉS PAR LES CHANGEMENTS AU BTP

Evacuation des déchets inertes



Déchets inertes (DI)

- Inertes des Travaux Publics : sables, pierres, matériaux de terrassement.
- Inertes du Bâtiment : terres, sables, briques, tuiles, ardoises, béton originaires, béton prêt à l'emploi, céramique, lavabo.

Evacuation des déchets industriels banals



Déchets Industriels Banals (DIB)

- Bois non traités (ex : CCA (Cuivre Chrome Arsenic), créosote...)
- Inflammation palettes non traitées, copeaux sciures, charpentes, portes, fenêtres...)
- Cartons
- Plastiques (films, revêtements de sol, moquettes...)
- Laine de verre
- Métaux (scories, métaux non ferreux, fils électriques...)
- Papiers (sacs, papiers peints...)
- Plâtre et placo-plâtre...
- Polystyrène (cales...)
- PVC (loyau, fenêtres...)
- Verres (vitre, bouteilles...)
- Divers : notamment les emballages en bois, cartons, acide...

Déchets Industriels Spéciaux (DIS)
Déchets Toxiques et Aliments Dangereux (DTAD)

- Bois extérieurs traités (ex : CCA (Cuivre Chrome Arsenic), créosote...)
- (poteaux téléphoniques, traverses de chemin de fer...)
- Pincoaux, chiffons souillés, cartons souillés.
- Peintures, solvants, cartouches de joints.
- Hydrocarbures
- Aramide ciment
- Ainsi que les emballages souillés (pots de peinture, de solvants, de vernis, ampoules...)

Autres obligations réglementaires et obligations

Les articles L 541-1 à L 541-14 précisent les obligations générales en terme de tri, de réutilisation et de traitement de tous les déchets.

L'article 3 précise que, les modes d'élimination autorisés des déchets d'emballages sont la valorisation par réemploi, recyclage ou toute autre action visant à obtenir les matériaux réutilisables ou de l'énergie.

L'article 34 interdit strictement le brûlage à l'air libre de tout déchet et l'article 35 de la loi du 30/12/1996 prévoit des procès verbaux au titre de l'imprudence ou de la négligence pour pollutions atmosphériques notamment celles liées aux fumées.

PILIER DE BRIQUES



Étirées à l'aspect rustique et aux teintes soutenues, naturellement nuancées par les effets du feu lors de la cuisson, les briques flammées ont un épiderme régulier, mat et légèrement rugueux. De calibre assez uniforme, elles présentent des arêtes vives et régulières. Selon les teintes les formats suivants sont disponibles : - Briques pleines - Briques perforées - Plaquettes - Angles - Accessoires : Cûperon, Nez de marche et 1/2 nez de marche, Appui de fenêtre, Bordure, Seuil.

DIMENSIONS : 5,5x10,5x22

Domaines d'application



Le ciment à maçonner Batteem 12,5 est fabriqué à partir de 4 éléments :
Du ciment Portland, du gypse, du filler calcaire et des adjuvants essentiellement entraîneurs d'air à effet hydrofuge. Il ne contient pas de chaux naturelle.

Le Batteem 12,5 est conforme à la norme NF P 15-307 des ciments à maçonner.

Le Batteem 12,5 permet d'obtenir des mortiers gras, souples, onctueux et faciles à mettre en œuvre. Il s'adapte ainsi parfaitement aux différents travaux de maçonnerie :
Montage de blocs et briques grâce à ses performances mécaniques et sa maniabilité.
Travaux de corps d'enduits neufs, grâce à sa plasticité, son excellent adhérence au support, sa fissuration limitée et sa résistance au gel.
Travaux de scellement de tuiles grâce à sa bonne étanchéité (se référer aux DTU 40-22 à 40-25 relatifs aux types de tuiles à sceller).

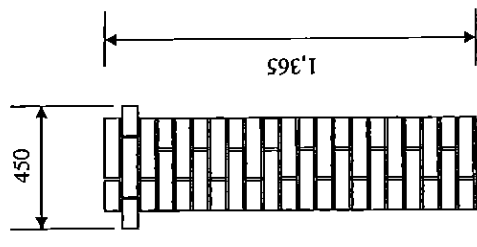
IDENTIFICATION DES DANGERS

- incendie ou explosion. Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion
- Classification du produit : Selon la réglementation européenne, ce produit est classé comme :
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- * Informations complémentaires : Le ciment est pauvre en chrome, ou le déviation de la teneur en chrome(VI) soluble sensibilisant à moins de 0,0002 % du ciment prêt à l'emploi, conformément à la législation précisée dans la rubrique 15

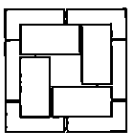


XI - IRRITANT

Les cotes sont exprimées en M et mm.
L'échelle du plan : 1/20



VUE DE FACE



VUE DE DESSUS

C.A.P. de MACON	Session 2009
EP 1 - Analyse d'une situation professionnelle	Code 09200 B
	DT 7 / 8

